

Le Geste adopte la charte d'édition des petites annonces

Le Groupement des éditeurs de services en ligne (GESTE), a adopté une charte des petites annonces dont l'initiative revient aux principaux éditeurs d'annonces sur le web français (Cadremploi.fr, Emailjob, Jobplanet, Le Parisien, Libération, Spir Multimedia, Stepstone et Vivendi Universal Publishing, notamment Groupe Tests / 01net, Bonjour.Fr, Cadresonline.com, Lexpress.fr). Cette charte a pour objectif de garantir la qualité des petites annonces diffusées. À ce titre, elle rappelle les engagements déontologiques de l'éditeur ainsi que les conditions légales de référencement des annonces, en précisant ce qui est autorisé - lien sur la page d'accueil - et ce qui est interdit sans autorisation préalable - les liens profonds, l'extraction, la réutilisation?